

Image not found or type unknown



L'hypothèque conservatoire a t-elle une durée de validité?

Par **sigognac**, le **22/04/2010** à **21:20**

Bonjour, je viens d'hériter de la maison de mon père et je me rends compte qu'elle est sous le coup d'une hypothèque conservatoire depuis 1986. dans ce cas de figure, si la durée du remboursement est expirée, l'hypothèque est-elle encore valable, la banque peut elle encore tout saisir?